



Changements horaires pourra garde des enfants

Par **Tiju2324**, le **04/09/2013** à **17:06**

Bonjour,

Je viens de trouver un emploi 1 an de recherches après. Donc je travaille à 30km de chez moi le lundi et le vendredi de 8h à 16h30. Comme on a deux enfants de 3ans et demi et de 2 ans, pour faciliter la garde des deux enfants, mon mari a demandé à son travail de changer les horaires. Il leur a demandé de travailler de 8h à 15h au lieu de 7h à 14h car la garderie débute après 7h. Et ça fait 3 semaines qu'ils n'ont pas toujours donné leur accord. La drh lui a dit que ce n'est pas elle qui décide et qu'il faut demander au chef. Après mon mari a demandé à son chef qui lui dit que ce n'est pas lui qui décide et qu'il faut demander à la drh. Ça fait 5 ans que mon mari y travaille en cdi. Et on doit se dépêcher pour l'inscription à la garderie mais on n'a pas toujours de réponse que faire? Le chef lui a dit qu'il pense que ce ne serait pas possible mais pas sûr. Si ils refusent comment faire? Existe-t-il des lois?

Merci de vos réponses

Par **P.M.**, le **04/09/2013** à **17:15**

Bonjour,

L'employeur ne peut pas gérer le Personnel en fonction des obligations familiales de chacun mais le contrat de travail doit être exécuté de bonne foi...

Je pense que le mieux serait de demander un rendez-vous commun avec la DRH et le responsable du service...